

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18070 - 70ÈME ANNÉE

Contexte d'une élection

Départementales : quelle réponse au BTP et à la filière canne ?

Les deux derniers secteurs importants de l'industrie réunionnaise sont en crise. Le BTP a déjà perdu 10.000 emplois en moins de 5 ans et prévoit la suppression de 3.000 autres cette année. La filière canne voit arriver avec inquiétude la fin des quotas et du prix garanti du sucre : que deviendront les planteurs, les ouvriers d'usine, les transporteurs et tous les services qu'ils font vivre ? Seul le PCR soulève ces questions importantes. Les autres partis sont-ils indifférents au glissement de La Réunion vers un pays où il y aura plus de chômeurs que de travailleurs ayant un emploi ?

Le Conseil général et l'INSEE ont publié en août 2013 une étude portant sur la situation sociale de La Réunion. Notre île est qualifiée de département « hors normes ». Les indicateurs traduisent une crise qui dure depuis des décennies, voici les principaux : près de 30 % de taux de chômage, plus de 40 % de nos compatriotes vivant sous le seuil de pauvreté, plus de 110.000 illettrés, plus de 20.000 familles en attente d'un logement social.

Cette étude était basée sur des données fournies par le Conseil général. Cette institution est en effet responsable de l'action sociale, elle a notamment pour compétence de gérer des minima sociaux tels que le RSA. Elle a aussi mis en place des mesures pour atténuer la pauvreté, comme l'aide à la mutuelle pour les personnes âgées, ou la gratuité des Cars Jaunes pour les plus de 60 ans.

Au mois de mars, une nouvelle assemblée sera élue pour un mandat de 6 ans. C'est le Conseil départemental. Il n'est pas sûr de subsister au-delà de 2020. La réforme territoriale lancée par le gouvernement veut en effet simplifier l'organisation administrative, et renforcer considérablement la puissance des Régions. L'objectif est que ces dernières puissent être au niveau des régions allemandes en termes de population, et de compétences. Ce renforcement se fait au détriment de l'assemblée qui succèdera au Conseil général. De toutes les responsabilités assurées par le Département, le Conseil départemental aura la certitude de continuer à exercer celles relatives à l'action sociale. Pour le reste, c'est l'incertitude. L'affaire sera tranchée quand les députés auront voté la loi NOTRe, qui fixera les compétences respectives



En septembre 2010, le BTP annonçait ses craintes. Elles se sont malheureusement concrétisées. Comment les futurs conseillers départementaux comptent-ils s'impliquer dans la bataille pour sauver le BTP ?

des collectivités.

Déjà 10.000 emplois perdus

Cela n'empêche que les candidats aux départementales de mars prochain veulent être des élus. Ils aspirent donc à devenir des représentants du peuple, ce qui les amènera à défendre les intérêts de la population. Dans une assemblée ayant une durée de vie de 6 ans, les conseillers départementaux n'auront pas à penser à leur réélection, ce qui devra leur permettre de faire autre chose que de gérer la liquidation de l'ex-Conseil général.

La Réunion vit actuellement deux grandes crises qui s'ajoutent à celle de la grande pauvreté : l'effondrement du BTP et la menace sur la filière canne.

Le BTP a déjà perdu 10.000 emplois depuis 2010, essentiellement à cause de décisions politiques prises à la Région, dans quelques communes et à Paris. Les organisations patronales de ce secteur annoncent que 3.000 emplois seront supprimés cette année si la politique ne change pas. Une telle chute représente la moitié des effectifs du BTP en 2009, avant la casse des grands projets.

La filière canne sera confrontée en 2017 à la concurrence mondiale. Elle n'aura plus un accès garanti au marché européen pour le sucre qu'elle produit à La Réunion. Selon les acteurs de la filière, le coût de production du sucre réunionnais est plus élevé que ses concurrents. Ils demandent donc que l'État compense la différence en versant une aide supplémentaire de 38 millions d'euros par an à partir de 2017, tout en obtenant de l'Union européenne qu'elle refuse d'autoriser les importations de sucre roux de canne venant du Brésil,

des États-Unis ou de Thaïlande. Sans ces garanties, l'avenir des planteurs, des ouvriers d'usine, des transporteurs et des services autour est compromis. Ce sont bien plus de 10.000 emplois qui sont menacés.

Le futur Conseil départemental sera responsable de l'action sociale. Il sera donc en première ligne pour faire face aux conséquences des crises qui secouent ce qui reste de l'industrie.

Il est donc important de connaître la position des candidats aux élections

sur ces questions.

Qui avec les travailleurs aux côtés du PCR ?

À un mois et une semaine du scrutin, le Parti communiste réunionnais est le seul parti qui informe la population sur ces questions et qui propose des actions.

Le silence des autres candidats est donc inquiétant. S'ils ne prennent pas

position sur ces dossiers aussi décisifs, à quoi serviront-ils quand tout se jouera ?

Souhaitons donc que la défense du BTP et de la filière canne prennent donc toute leur place dans la campagne, et que du débat d'idées puisse émerger une solution partagée.

M.M.

Rachat de SFR par Altice

Téléphonie mobile : CGTR inquiète pour des milliers d'emplois

Le rachat de SFR par Numericable a des conséquences sociales à La Réunion. La CGTR appelle à la vigilance, car des milliers d'emplois sont menacés. Voici sa déclaration.

La situation du marché de la téléphonie mobile et notamment la structuration de l'offre en cours interpellent la CGTR quant à son impact sur l'emploi, la situation d'oligopole et le pouvoir d'achat des réunionnais, la nécessité de développer un projet de territoire pour « sortir » de la dépendance de l'économie réunionnaise aux intérêts extérieurs.

Notre économie ne cesse d'être dépendante d'intérêts extérieurs : après le sucre, la grande distribution, le BTP, le secteur bancaire..., le marché de la téléphonie mobile (et de l'internet) se caractérise aujourd'hui par un duopole Orange/Altice-Numericable dont les intérêts relèvent de la logique financière, ne sont que commerciales et ne participent pas à un projet de développement de notre territoire.

En 2009 le COSPAR posait de façon forte la question du pouvoir d'achat de la population réunionnaise et de la nécessaire chasse aux surprix et rentes de situation.

Des avancées ont été obtenues qu'il convient de ne pas sous estimer (150 euros pour les plus pauvres pendant 5 ans, mise en place de l'observatoire des prix, et surtout exercice pédagogique et appropriation collective renforcée de la problématique de la profitation...). Cependant, tout reste à faire tant le chantier est immense et perdurent les attaques contre toute avancée la plus minime soit elle.

Vite abandonnée suite aux remontrances de l'Autorité de la

Concurrence (AC), la manœuvre de Altice-Outre mer Télécom consistant à augmenter les tarifs de Only visait semble-t-il à faire fuir le client et à démonétiser celle-ci, violant ainsi le 2e engagement pris par ce groupe de « préserver la viabilité économique, la valeur marchande et la compétitivité de ces activités (d'Only) jusqu'à leur cession ».

N'y avait-il pas là une volonté de conserver, dans les faits, le duopole Orange/Numéricable ? De faire échec à la concurrence prônée afin de faire baisser les prix au profit du contribuable et de réduire la fracture numérique ?

En tout état de cause, l'AC devrait rester vigilante sur ce point et à ce que le 3e opérateur soit suffisamment dépendant des 2 insiders et puisse faire jouer une saine concurrence. Nous rajouterons que le développement de notre territoire exige que les intérêts de ce 3e opérateur soient basés ici et non là bas. Et qu'il puisse participer à un projet territorial dynamique et créateur d'emplois.

Hélas et au vu des éléments notamment divulgués par la presse, l'emploi est d'ores et déjà la victime de la stratégie mise en place par Altice-Numericable notamment au niveau de SRR.

En effet, payés au compte goutte et tardivement compte tenu des sommes importantes engagés par ce groupe pour racheter SFR, les prestataires de services d'Altice-Numericable travaillant dans le service client, la maintenance du réseau, l'informatique, le service

commercial... ont aujourd'hui le couteau sous la gorge.

Soit leurs contrats ne seront pas renouvelés, soit ils le seront à des prix et/ou périmètres revus à la baisse. Ceux sont des milliers d'emplois qui sont menacés.

L'impact sur l'emploi et les conditions de travail sera désastreux.

Que deviendront ces prestations « en moins » : seront elles reprises par les salariés de SRR ou les prestataires actuels ou nouveaux et dans quelles conditions dégradées de travail (surcharge et stress) ? Et de rendu du service ?

Seront-elles délocalisées par exemple en France ou à Maurice (comme le sont déjà un certain nombre de services (centres d'appel,...) ?

Disparaîtraient-elles au détriment du client (Service multimédia - Hermès ? GAGS ?...) ?

Des milliers d'emplois sont potentiellement menacés alors que la Réunion connaît une des pires crises de son histoire.

La responsabilité du groupe Altice-Numericable sera-t-elle au rendez-vous du développement de la Réunion et de sa population ? La vigilance de tous les Réunionnais est de mise.

Saint Denis le 09 février 2015

La CGTR

Edito

Ukraine : vers une solution entre Européens ?

La guerre civile en Ukraine a déjà provoqué la mort de plus de 5.000 personnes. Un million d'Ukrainiens ont dû fuir leur maison. Le conflit a commencé en avril dernier, quand l'armée ukrainienne a voulu reprendre par la force le contrôle de plusieurs régions de l'Est du pays située dans le Donbass. Le cœur ouvrier de l'Ukraine a refusé de reconnaître le coup d'État qui a chassé du pouvoir un gouvernement élu. Le nouveau régime a envoyé des chars et des avions pour régler la question. Mais ces dernières semaines, Kiev accumule les revers militaires ce qui l'amène à ne plus repousser les négociations.

Washington tente malgré tout de vouloir forcer la décision en voulant livrer officiellement des armes à Kiev. Pendant ce temps, l'OTAN s'est considérablement renforcé dans les pays frontaliers de la Russie et en Pologne. Un quartier général chargé de suivre les opérations dans ce secteur a même été activé à Szczecin, une ville polonaise.

Devant cette escalade, la France et l'Allemagne ont choisi de ne pas suivre Obama. Jeudi dernier, François Hollande a déclaré ne pas soutenir l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Le président de la République et la chef du gouvernement allemand ont ensuite rencontré séparément les présidents de l'Ukraine et de la Russie. Tout le monde doit se retrouver aujourd'hui autour de la même table à Minsk, en Biélorussie. Ce sera la première fois depuis le 6 juin 2014, quand tous ces chefs d'État et de gouvernement étaient réunis en Normandie pour la commémoration du 70e anniversaire du Débarquement. D'où l'utilisation de l'expression « format Norman-

die » pour qualifier cette rencontre.

Pour sa part, l'Union européenne a choisi de reporter la décision d'éventuelles nouvelles sanctions contre la Russie.

En effet, s'exprimant devant le Parlement européen, Fédérica Mogherini, chef de la diplomatie de l'Union européenne, a déclaré au sujet de la rencontre de Minsk : « c'est une chance, il ne s'agit guère d'une certitude, mais d'une chance à ne pas rater au nom des personnes qui perdent leurs vies, au nom des principes du droit international, de la souveraineté de l'Etat et de la sauvegarde de la paix en Europe ».

Russie, Ukraine, Allemagne et France seront aujourd'hui autour de la même table, Obama ne sera donc pas là. Washington va-t-il continuer à œuvrer pour faire durer la guerre dans l'Est de l'Europe ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Elections départementales

L'alliance de l'expérience et de la jeunesse rebelle pour faire bouger les choses

C'est en ces termes que Maurice Gironcel qualifie la « liste » des 2 titulaires et des 2 remplaçants, candidats du canton de Sainte Suzanne, Cambuston et Petit Bazar pour l'élection départementale du 22 mars prochain.



Viviane Soune-Seyne, Martial Turpin, Michèle Caniguy, Maurice Gironcel et René Sottaca.

Lundi à la permanence de Quartier Français, Maurice Gironcel et Michèle Caniguy ont présenté leurs remplaçants pour l'élection départementale du canton de Sainte-Suzanne/Cambuston/Petit Bazar.

René Sottaca, 35 ans, est remplaçant de Maurice Gironcel. Pour lui, descendant de militants PCR, c'est un honneur et une fierté d'être aujourd'hui aux côtés de Maurice Gironcel qui a tant fait pour Sainte Suzanne et la Réunion.

Viviane Soune Seyne, la remplaçante de Michelle Caniguy connaît bien Cambuston et Petit Bazar pour y avoir été institutrice et directrice d'école. Michelle est « jeune, compétente et dynamique ». Ensemble, nous réussirons.

Sous la bannière de l'Union des forces de progrès

Michelle Caniguy est également directrice d'école. Conseillère générale sortante, elle présente un bilan très satisfaisant pour son canton : la réhabilitation du collège de Cambuston, le parking, la concrétisation du gymnase ; un travail d'équipe qui a vu la réalisation de la station d'épuration, les nombreux logements de la ZAC Fayard sont à mettre à son actif.

« Cambuston et Quartier-Français ont toujours vécu ensemble, porteurs d'un héritage commun : la canne à sucre, les usines, l'esclavage et l'engagement et surtout ce premier esclave à s'être rebellé contre l'asservissement, Zélindor, à qui Sainte-Suzanne et Saint-André ont rendu un hommage retentissant.

Le choix de notre logo de campagne en est un symbole fort et un rappel des grandes luttes portées par le Parti pour la défense des intérêts de notre pays contre le colonialisme, pour l'égalité sociale, points d'ancrage de nos Valeurs Progressistes.

« Je souhaite, avec Maurice Gironcel, un homme de conviction, fidèle à ses Valeurs de Gauche, aller encore plus loin dans l'accompagnement des Familles, au plus près de leurs besoins, sans oublier l'Education, dans le respect de notre Culture Créole, un thème qui m'est cher.

Dernier point, je ne représente pas le PLR. Je suis en congé de ce parti. C'est bien sous la bannière de l'Union des forces de Progrès que nous nous présentons à cette élection ».

**Apporter
de Vraies solutions sur
l'Indispensable**

Comment construire un développement solidaire et durable avec 173 000 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues, lorsque 60 % des jeunes demandeurs d'emplois sont au chômage, avec 116 000 personnes illettrées et 42 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ?

Maurice Gironcel se donne le devoir d'apporter de vraies solutions sur ces grands enjeux de notre Pays.

« Nous allons lutter pour mettre en œuvre les grands services d'Intérêt Public que sont celui des Aides à la Personne et celui dédié à l'Environnement, créateurs de milliers d'emplois.

Si nous avons voulu, le 23 janvier, nous rassembler près de l'usine de Bois Rouge, c'est pour sensibiliser la population sur les dangers pesant sur la filière canne.

Il a tenu à rappeler qu'en 2008, «vous m'avez élu à 63,20 % pour devenir votre conseiller général. Le 22 mars 2015, c'est ce contrat de confiance qu'il sera demandé aux électeurs de renouveler».

Un candidat sortant qui, après avoir trahi le PS, le PCR, le PLR, est prêt à tout pour son intérêt personnel.

Entretiens, en 2009, puis en 2011, grâce à notre soutien, le conseiller général sortant a assuré l'intérim et s'était engagé, je cite, à « poursuivre le programme initié par Maurice Gironcel depuis 2004 ».

Force est de constater que les projets de Sainte Suzanne ont été laissés à l'abandon. Pire, certains étaient arrivés au stade d'avant projet et ont été stoppés net sans que l'on sache pourquoi.

Où est passé le collège de Bagatelle, dont les plans sont prêts depuis 2005 ? Où est la nouvelle caserne des pompiers, dont le foncier est réservé depuis tant d'années ?

Où est l'EHPAD ? Qu'a fait le sortant des aides aux associations culturelles et sportives ?

«Les questions sont nombreuses et je vous laisse, population de Sainte Suzanne, commune Canton concernée, seul juge de ce bilan désastreux», déclare Maurice Gironcel.

1er canton de Saint-Pierre : Gélita Hoarau et Axel Maho

Union autour d'un projet partagé

Dans le 1er canton de Saint-Pierre Gélita Hoarau et Axel Maho sont entourés de Fabienne Nativel et de Jean-Michel Folio. C'est l'expérience associée à une jeunesse qui dispose de compétences dans le domaine du social par un contact permanent avec les plus démunis du sud de l'île.



Les candidats de la liste « Union pour la justice sociale et le développement solidaire » dans le 1er canton de Saint-Pierre.

L'affichage est clair. Aux côtés de Gélita Hoarau (conseillère générale de 1998 à 2000 et sénatrice de 2004 à 2011) et de Jean-Michel Folio (adjoind au maire Elie Hoarau et conseiller général de la Ravine des Cabris), on trouve Axel Maho, directeur de deux établissements médico-sociaux dans le Sud et Fabienne Nativel, mandataire judiciaire, au contact des plus démunis. Ils ont une grande implication sociale. C'est également le cas de Gélita Hoarau qui a créé un centre, l'Association Autisme Bel Avenir.

L'union entre deux représentants du Parti communiste réunionnais (PCR) et deux représentants de la société civile s'est faite autour d'un programme qui répond à l'urgence sociale. Car il y a urgence sociale quand ont vit dans un pays où près de la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté, où l'on compte plus de 150.000 chômeurs, 110.000 illettrés et 25.000 demandeurs de logement....

Crise sociale aggravée

Des chiffres qui fondent l'idée de Gélita Hoarau pour qui, « ces élections arrivent dans un contexte

d'aggravation de la crise sociale ». Pour elle, « cela ne peut plus durer ! ». Et c'est pourquoi Alex Maho propose la création de deux grands services d'aide à la personne et de l'environnement qui entrent pleinement dans les compétences de l'Assemblée départementale.

« Cela peut générer des milliers et des milliers d'emplois, à condition qu'ils soient gérés par un service comprenant des représentants des associations, des collectivités, de l'Etat, du Pôle emploi, etc », affirme Axel Maho. « La grande pauvreté va s'accroître. Nous devons augmenter l'action sociale envers les plus défavorisés, si nous ne voulons pas aller dans le mur », soutient Gélita Hoarau.

Aussi les candidats à l'Assemblée départementale préconisent la création de jardins ouvriers pour soulager les dépenses alimentaires, mais aussi « pour créer de l'activité occupationnelle, recréer du lien dans les quartiers, manger mieux... ».

Ils proposent la création de lieux pour les personnes en difficulté, ainsi que la création d'un comité citoyen pour échanger et trouver des solutions pour dire « alon fèr ansanm ».

Jean-Michel Folio soutient que ce n'est pas un catalogue de pro-

messes, mais un programme comprenant des « mesures précises ». Gélita Hoarau indique qu'il « s'agit là de propositions élaborées à partir de ce qui a été entendu dans la population ». C'est pourquoi elles ont rencontrées l'adhésion de membres de la société civile dont le métier est de travailler au service des plus défavorisés.

Nouvelle politique pour La Réunion

Dans une deuxième partie, les candidats à l'Assemblée départementale pour le premier canton de Saint-Pierre ont évoqué des mesures qu'il sera utile de discuter au sein de l'Assemblée départementale. Voire, si elle le décide, d'y prendre part.

Il s'agit de l'autonomie énergétique ; de la sécurité alimentaire pour s'affranchir de « certaines exportations que l'on peut produire à La Réunion » ; de l'agriculture, « avec une attention particulière pour le secteur de la canne actuellement en danger » ; du BTP qui connaît des pertes d'emploi importantes ; de la promotion de la culture réunionnaise, « à l'école, dans l'administration, dans les médias... ».

Les futurs élus entendent également défendre le principe d'un Fonds de développement qui pourrait être constitué par des prélèvements sur les plus-values foncières ; sur les jeux ; sur les bénéfices des grandes entreprises basées en France hexagonale. Enfin, ils entendent reposer les enjeux de la coopération régionale.

Au total, c'est une nouvelle politique pour La Réunion qui est esquissée à travers les propositions développées par les candidats de la liste « Union pour la justice sociale et le développement solidaire ». Un titre où chaque mot a son importance.

Correspondant

Discours de politique générale d'Alexis Tsipras

La Grèce veut conserver sa souveraineté

Le nouveau gouvernement a présenté pour la première fois son programme devant le Parlement. Pour le Premier ministre Alexis Tsipras, « la décision inébranlable du gouvernement est d'honorer toutes ses promesses », il s'agit d'une « question d'honneur et de respect ».



Présentation de la politique générale du nouveau gouvernement au Parlement grec. Alexis Tsipras à droite.

Alexis Tsipras, Premier ministre de la Grèce, a présenté son programme devant le Parlement. Ainsi « la réhabilitation de la souveraineté populaire, la restauration de l'égalité de notre pays dans l'UE, la sortie de la crise humanitaire que connaît notre pays, la justice sociale et la renaissance culturelle, voilà les objectifs du gouvernement de salut social que nous avons constitué », a annoncé le Premier ministre, selon la traduction fournie par le quotidien L'Humanité.

Une nouvelle politique économique

Dimanche, à l'occasion de son discours de politique générale prononcé devant les 300 nouveaux élus du Parlement, le Premier ministre grec a réaffirmé sa volonté de mettre fin à l'austérité et à négocier un allègement de la dette. Ce dernier a assuré « le respect des objectifs budgétaires du Pacte de Stabilité et de Croissance est une obligation européenne du pays. Mais l'austérité non ». Il a ajouté que « le nouveau gouvernement n'a pas le droit de demander une extension du

mémorandum. Parce qu'il n'a pas le droit de demander une prolongation de l'erreur et de la destruction ».

Alexis Tsipras a évoqué l'ensemble de ses mesures parmi lesquelles : « plusieurs milliers de foyers bénéficieront de dons de nourriture et d'une gratuité de l'électricité » et « les fonctionnaires licenciés illégalement seront à nouveau engagés dans l'administration ». Il a également annoncé le rétablissement de la télévision publique ERT, et « le rétablissement graduel, d'ici 2016, du salaire minimum de 580 à 750 euros ».

Assurant que la Grèce allait honorer le service de sa dette mais que l'austérité ne constituait pas une des « obligations européennes de son pays », d'autant plus qu'il souhaite parvenir à un équilibre budgétaire. D'ici quinze jours, il présentera un « programme-relais » qui permettra à son gouvernement de négocier d'ici le mois de juin un plan d'aménagement de la dette et un nouveau calendrier de réformes. Athènes a décidé de renoncer à la tranche de 7 milliards d'euros que devait lui verser la troïka, préférant 1,9 milliard d'euros que la BCE lui doit au titre des intérêts perçus sur la gestion de ses titres de dette grecque. Pour compenser la différence, le ministre des Finances

Yanis Varoufakis a proposé d'émettre de la dette à court terme pendant les prochains mois.

Ne pas reculer face aux Européens

Dans une interview lundi à la télévision italienne, Rai, Yanis Varoufakis s'est dit « conscient du devoir » du gouvernement grec de trouver « une solution » avec ses partenaires européens. A la veille de l'Eurogroupe extraordinaire sur la Grèce aujourd'hui à Bruxelles, Yanis Varoufakis va entamer cette période de négociation avec « en tête la demande du peuple de pas reculer et en même temps notre devoir de trouver une solution ».

Ce dernier a expliqué devant le Parlement, dimanche, que « l'intérêt de l'Européen moyen et celui du Grec moyen » se confondent. Raison pour laquelle, le plan proposé par la Grèce pourrait, d'après l'agence de presse Reuters, permettre de réconcilier deux contradictions apparentes : « les règles européennes » et le « mandat » du gouvernement.

La Grèce s'est dit prête à s'engager sur « 70 % des réformes contenues dans le mémorandum existant », qui correspond à une série de mesures de restructuration de l'économie grecque supervisé depuis 2010 par les bailleurs de fonds du pays en échange d'un programme de prêts internationaux. En contrepartie, « 30 % des réformes qui nous semblent inacceptables sont suspendues ou annulées ». De son côté, la chancelière allemande Angela Merkel a appelé Athènes à soumettre aux Européens des « propositions viables » sur sa dette publique et le sort des programmes d'aide internationaux. Pour cette dernière, les règles « de base » n'ont pas changé, d'un côté, « vous faites des efforts » et de l'autre « vous recevez de la solidarité. C'est une contrepartie ».

Céline Tabou

Libre opinion

La création d'un deuxième département à la Réunion ? Une réforme institutionnelle aujourd'hui obsolète

« En vue des prochaines élections cantonales, la section locale de « Debout la France » a créé la surprise en plaidant, en ce début d'année 2015, pour la création d'un second département à La Réunion (1). Le débat sur la bidépartementalisation appartient en effet à un passé révolu. Certes, il a passionné en son temps les Réunionnais et les élites politiques locales. Mais il a échoué pour des raisons qui sont essentiellement politiques.

Cette réforme institutionnelle avait été présentée par le Parti communiste réunionnais à la fin de la décennie « 1990 ». Initiée par le parti de Paul Vergès qui invoquait en l'espèce « le besoin de proximité » et le souci de rééquilibrer le Nord et le Sud de La Réunion au plan économique, cette réforme – il faut le reconnaître – n'était pas à l'époque dépourvue d'intérêts (2). Elle avait pour objectif de rapprocher les administrés de l'administration départementale sur un territoire insulaire accidenté en raison de son relief tourmenté. Un autre objectif de la réforme visait à renforcer le réservoir de femmes et d'hommes politiques qui font traditionnellement défaut à La Réunion et dont cette île a pourtant un grand besoin. Il convient d'ajouter qu'une telle réforme pouvait se justifier à une époque où il n'était pas encore question de clouer au pilori le kafaïen « millefeuille administratif » tandis que la crise économique qui sévissait n'était pas aussi criarde qu'elle ne l'est aujourd'hui, tant au niveau national qu'au niveau local. Dès lors, notre diagnostic est sans appel : la réforme structurelle proposée par « Debout la France » – un mouvement au demeurant fort sympathique – n'est plus appropriée en 2015. Elle est enfin d'autant moins judicieuse que l'institution du département, aujourd'hui tant décriée, aura vraisemblablement disparu à l'horizon 2020.

En vérité, c'est une toute autre réforme statutaire – une réforme d'une plus grande ampleur – qui s'impose en raison de la crise économique et sociale sans précédent qui frappe de plein fouet La Réunion. Nous proposons à la classe politique locale – toutes tendances confondues et notamment à « Debout la France » – une réforme administrative ambitieuse dont nous sommes désormais convaincus qu'elle se fera un jour. La voici (3).

On sait que dans les DOM de la Guyane et de la Martinique, une collectivité territoriale unique doit prochainement se substituer à la région et au département afin de permettre à la nouvelle collectivité territoriale d'agir avec une plus grande visibilité. Ces deux exemples probants mériteraient, à notre avis, d'être suivis à La Réunion dans la mesure où la coexistence de deux collectivités territoriales de plein exercice – la région et le département – sur la même aire géographique et concernant le même groupement humain est une « aberration institutionnelle », inutile et coûteuse. Elle l'est d'autant plus que le premier département français de l'océan Indien se caractérise, à l'évidence, par l'étroitesse de son assise territoriale (à peine 2 512 kilomètres carrés de superficie) et la faiblesse numérique de sa population (moins de 850 000 habitants en 2014). Une collectivité territoriale unique se substituant à la région et au département apparaît enfin comme une réforme structurelle nécessaire et même prioritaire au lendemain des violences urbaines à répétition qui perturbent, depuis 2012, plusieurs communes de l'île.

Certes, la réforme que nous proposons depuis 2012 n'a pas la prétention de régler tous les problèmes qui frappent La Réunion. Elle peut néanmoins contribuer à en résoudre un certain nombre. La réforme aurait d'abord pour effet de réduire les coûts de fonctionnement des services publics réunionnais et de permettre à la nouvelle collectivité territoriale d'agir avec plus de célérité, d'efficacité et de responsabilité à l'égard de la population locale, notamment en matière économique, sans remettre en cause les acquis sociaux découlant de la départementalisation – des acquis auxquels les « domiens » sont très attachés – et le principe de l'identité législative applicable dans les DOM en vertu de l'article 73 de la Constitution. La réforme proposée ne porterait pas davantage atteinte au statut européen de région ultrapériphérique (RUP) attribué à La Réunion et aux financements qui émanent des fonds structurels de Bruxelles. Une collectivité territoriale unique serait enfin l'outil le plus approprié pour renforcer l'influence politique de La Réunion auprès du Gouvernement de la République et des instances nationales ainsi que son poids économique auprès des pays indépendants de la zone sud-

ouest de l'océan Indien, membres de la Commission de l'Océan Indien (COI).

La fusion des deux collectivités territoriales qui coexistent depuis le vote de la loi du 31 décembre 1982 dans chacune des régions monodépartementales ultramarines n'est pas révolutionnaire puisqu'elle a été rendue possible, au plan juridique, par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003. De surcroît, cette fusion de la région et du département n'est pas davantage hypothétique puisqu'elle a déjà été réalisée en Guyane et à la Martinique par la loi du 27 juillet 2011 en application de l'alinéa 7 de l'article 73 de la Constitution et, chaque fois, avec l'accord des populations locales directement intéressées, conformément à l'alinéa 2 de l'article 72-4 de la Constitution. Parce qu'elle est démocratique, cette réforme s'impose également et logiquement à La Réunion.

Mais pour être pleinement efficace, la réforme proposée implique la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui empêche La Réunion de disposer d'un pouvoir législatif et réglementaire par habilitation, selon le cas, du Parlement ou du Gouvernement dans une série de matières non régaliennes mais hautement stratégiques comme l'éducation, la culture, la fiscalité locale, les énergies renouvelables, les transports publics des passagers et des marchandises et – aujourd'hui priorité des priorités – l'emploi des jeunes Réunionnais actifs de moins de 25 ans. Telle est la réforme institutionnelle clarificatrice dont La Réunion a un urgent besoin en ce début de XXI^e siècle, une réforme de bon sens l'on peut traduire par l'équation suivante : La Réunion performante : c'est désormais une population, un territoire et une seule autorité politique.»

André Oraison Professeur des Universités

(1) O. DAUGUILLAUME, « Debout la France » présent dans quatre cantons. Pour un deuxième département », Le Quotidien de La Réunion, dimanche 4 janvier 2015, p. 10.

(2) A. ORAISON, « À propos du projet de bidépartementalisation à La Réunion. Création de deux départements : une réforme administrative salutaire », Le Quotidien de La Réunion, lundi 21 février 2000, p. 18-20.

(3) A. ORAISON, « Plaidoyer pour la fusion de la région et du département de La Réunion », RJOI, 2014/19, p. 139-168.

Oté

In zour v'arivé nou va oir dann dra si na pinèz ou bien si na poin !

Matant Zélida la ékrir Justin.

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, kosa k'i lé ankòr so zistoir zot la trouvé dsi mésyé Didier ? Ousa zot la trouvé zandarm la rant dann son biro pou intéroz ali ? Mi koné kosa l'apré fé vèrdi azot avèk la raz sé ké son travay i marsh bien é lo nouvèl rout litoral l'apré avansé. Sa sé in n'afèr zot i sipòrt pa, poitan sa sé in n'afèr bien ké demoun i aprésyé. Pètète zot l' apré aspér, èr d'tan, apré èr d'tan, ké la sirkilasyon i déblok é domoun i ariv zot kaz l'èr ki fo. Mi oi pa sa lé si tèlman mové ké sa ; si moin té mésyé Didier, moin noré di : « Lès la mèr bate ! Sansa lo shien i aboye é lo karavane i suiv son shomin ». Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, i étone pa moin ké ou i di in n'afèr konma. Touléka, moin mi romark in n'afèr : bann gran médyà, kisoï radyo, télé ou sinonsa zournal lété pa parèy dann tan Paul Vergès lété prézidan la région. Shak foi l'avé in n'afèr – dé foi invanté – in pé té i bate tanbour, té i fé dézord pli k'i konvien. Moin la fine di : défoi, kan Paul Vergès té i koz kaméramann téi sava fime zoizo déor é l'avé poin arien pou di dsi sak la région té apré dé. Final de kont, i vo myé fèrm son také, plito ké dir la kouyonad... Sirtou kan ou i konpran pa lo péi, sirtou kan la politik Paul Vergès té tro intélizan pou in pé.. N'anpèsh nana in bonpé prosé dovan tribinal. Pa zordi, pa domin i fodra zot i pas é in zour nou va oir si dann dra nana ou na poin pinèz. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Sak i frékant lo shien, i gingn lo pis ! »-in kozman pou la rout.

Sa sé in n'afèr vré. Souvan dé foi lo shien I ramas pis kan zot I sar vangué, par isi par laba. Sa lé bien vré, sirtou ké nou la fine dézékilib la natir. Si tan tèlman ké shak tablatir na pi son l'ènmi ; shak l'insèk na pi sak i doi détrui ali. Donk, si lo shien na lo pis, si ou i zoué-zoué avèk li, li donn aou son pis. Mé an zénéral, la pa pou lo shien i di sa, mé pou d'moun : si ou i frékant demoun nana vilin défo ou i gingn son défo. Mé lo kontrèr i pé z'ète vré ! Zot i pans pa ? si ou i frékant in bon moun, ou i gingn son kalité. Mi lès azot réflèshi, mi lès azot kalkilé. Moin lé sir ké rant-rant ni pé tonm dakor rantre nou. Fé roulé férèr !